

CITÉ DE DORVAL

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE CERTIFICATS D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Conformément au règlement de démolition en vigueur avis est donné que le comité de démolition d'immeubles siégera au centre communautaire Sarto-Desnoyers, Salon A, situé au 1335, chemin du Bord-du-Lac–Lakeshore, Dorval, Québec, H9S 2E5, le lundi 14 août 2023, à 16 h 30 pour disposer des demandes soumises en vue de la démolition des bâtiments suivants :

**36-38, avenue Saint-Charles
260, avenue Ducharme
760-766, avenue de l'Église
1080, chemin Herron
189, avenue Lepage**

Conformément audit règlement, toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou de son affichage sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Cité, à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.dorval.qc.ca ou par courrier à l'attention du Service des affaires publiques et du greffe, hôtel de ville, 60, avenue Martin, Dorval, Québec, H9S 3R4 **au plus tard le 10 août 2023.**

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 31 juillet 2023.

Pour le comité de démolition

(Signé) Me Louiza Sadoun
Assistante-greffière